

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2024.

Présents élus : Pascal TORRION, Maire, Michèle BETTWY, 1^{ère} adjointe, Paulo BRIGIDA, 2^{ème} adjoint, Frédéric CUSIN, Jean-Jacques FEVRE,

Présents administrés : René Bettwy, Pascal Aymard, Bernadette Lovison

La séance commence à 18h30.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1) Désignation du secrétaire de séance :

Michèle Bettwy est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

3) Antenne relais

L'antenne relais sera décalée de 80 m mais reste sur la parcelle communale avec une création de plateforme pour les engins.

L'antenne fera 24m de haut mais sera moins visible depuis le village.

La commune réclame 1000€ par an pour la redevance sans date de fin.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

4) Rapport d'activité HBA

Le rapport d'activité d'HBA est consultable à la mairie sous format papier. Il est aussi disponible en version numérique sur le site internet d'HBA.

5) SIEA passage au LED

Pour permettre des économies d'énergie sur les lumières de la commune, le SIEA nous propose plusieurs solutions. La solution retenue est le changement des ampoules en LED sur toute la commune et la modification de certaines lampes.

36 point lumineux à changer plus 3 lampes à modifier sur Prémillieu et 7 lampes à modifier à Tard.

Le prix du projet est de 5 212.43 €

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

Pour une uniformisation du village le hameau de Tard va bénéficier d'une extinction à minuit sauf pour le carrefour du lavoir avec une diminution de l'intensité.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

6) Achat illuminations et choix des nouvelles prises

Pour le prochain Noël 1 nouvelle illumination sera achetée pour la chappe et 1 à Tard

En plus du prix des illuminations d'environ 300€ les nouvelles prises à installer sur les poteaux coutent 500€.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité

7) Radar pédagogique

Les radars pédagogiques n'existent pas en location c'est pourquoi plusieurs demandes de devis d'achats sont faits.

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2024.

Le devis retenu fait 2 038€ TTC il est garanti 2 ans et est assemblé en France.
Après concertation le conseil vote à l'unanimité

8) Point sur les travaux

Malgré le devis signé le prestataire n'est toujours pas venu effectuer les travaux de la cheminée de la cure et des fours du village.

Avec les intempéries il est difficile d'avoir un retour.

Nous allons relancer et voir son retour sinon nous serons obligés de refaire les devis avec d'autres prestataires.

9) Travaux réserve d'eau

Pascal Aymard a nettoyé bénévolement une source couverte près de la station d'épuration.

Le local est en bon état mais des travaux de restauration et de stabilisation sont à prévoir pour éviter l'effondrement.

Nous allons voir avec des subventions pour le patrimoine car ce local est communal et fait partie de l'histoire de la commune.

Après concertation le conseil vote à l'unanimité un budget pour la restauration l'année prochaine.

Aussi un nom pour ce local sera trouvé.

10) Trail sur la commune

L'association Ultra Trail Grand Colombier propose de passer par Prémillieu pour faire un ravitaillement. Le passage est prévu le 24 mai entre 09h00 et 20h00 à la Fruitière.

Un contrat de location a été rédigé pour bloquer définitivement la salle des fêtes.

Le passage est prévu par le chemin de ravière avec un ravitaillement à la fruitière et par le chemin de chaillonnet. Le trail propose plusieurs parcours dont un de 120km

Déjà 3000 personnes inscrites.

L'association recherche des bénévoles si vous souhaitez participer vous pouvez le contacter directement pour avoir plus d'informations.

Si une association veut tenir une buvette c'est ouvert à toutes possibilités.

Questions diverses :

La date des vœux est prévue le dimanche 12 janvier 2025 à 11h00.

La mairie ferme pour fêter la nouvelle année du 20 décembre 17h00 jusqu'au 02 janvier inclus.

Nous avons prévu une place de parking pour les logements au-dessus de la mairie en cours de commande.

La mise en place des panneaux se fera dès réception.

La place handicapée reste disponible pour les personnes bénéficiant d'une carte d'invalidité.

Une demande du compagnon de notre locataire a été faite concernant une vanne d'arrêt d'urgence pour le compteur d'eau.

Cette vanne est située dans la chaufferie fermée à clés, nous ne pouvons pas remettre les clés de la chaufferie aux locataires mais nous achèterons une boîte qui peut se briser lors d'urgence uniquement.

Notre marché public concernant les travaux d'isolation et le changement des vitrages pour les bâtiments communaux est terminé. Nous avons reçu 11 réponses pour les 4 lots différents et une décision sera prise semaine prochaine.

La société Colas est intervenue pour effectuer des travaux de réparations de route par point à temps.

**PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 décembre 2024.**

Les travaux ne sont pas satisfaisants et ne correspondent pas au devis. Le conducteur de travaux a constaté les manquements et nous attendons un retour de leur part.

Projets futurs à réfléchir pour l'année prochaine.

Michèle propose l'enfouissement des réseaux sur Tard.

Pascal propose la remise en route de la DECI car des subventions sont allouées pour ce projet.

Le SSI qui demande une validation d'un organisme de contrôle.

La date du prochain conseil est prévue le 24 janvier 18h30.

La séance est levée à 19h35

Prémillieu le 13 décembre 2024

Le Maire
Pascal TORRION

La Secrétaire de séance
Michèle Bettwy

